

## **RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS "Week-end Romantique en Montgolfière - Spécial St-Valentin"**

### **Article 1 - Organisateur**

Camping les Cinq Châteaux, 269, Impasse Thierry Gallon 24220 Vézac, SIRET 91834688300013.  
Contact : camping@les5chateaux.com / 05 53 29 52 28.

### **Article 2 - Durée du jeu**

Du 20/01/2026 au 09/02/2026 à 23h59. Tirage au sort le 10/02/2026 et annonce du gagnant sous 48h maximum.

### **Article 3 - Conditions de participation**

- Jeu gratuit sans obligation d'achat
- Ouvert aux personnes majeures
- Membres de l'organisateur et de la compagnie de montgolfières partenaire exclus

#### **Modalités de participation sur Facebook :**

- Liker la page @campingdordogneles5chateaux
- Liker le post du concours
- Commenter en identifiant la personne avec qui vous souhaitez partager cette expérience

#### **Modalités de participation sur Instagram :**

- Suivre le compte @campingdordogneles5chateaux
- Liker le post du concours
- Commenter en taguant la personne avec qui vous souhaitez partager cette expérience

#### **Participations multiples :**

- Une seule participation par personne et par plateforme
- Participation possible sur les deux réseaux sociaux (Facebook ET Instagram) = 2 chances de gagner
- BONUS : suivre également le compte de notre partenaire @montgolfieresduperigord = 1 chance supplémentaire

### **Article 4 - Dotation**

1 lot unique comprenant :

- 2 nuits consécutives en Tiny House pour 2 personnes (valeur : 229 € saison haute)
- 1 vol en montgolfière pour 2 personnes (valeur : 480 €)
- Valeur totale du lot : 709 €

#### **Conditions d'utilisation du lot :**

- Non échangeable contre son équivalent en espèces
- Non remboursable
- Valable jusqu'au 26 septembre 2026
- Soumis à disponibilités (réservation préalable obligatoire minimum 15 jours avant la date souhaitée)
- Conformément à nos conditions générales d'hébergement, une caution de 200 € sera demandée à l'arrivée et restituée au départ après état des lieux.
- **Le vol en montgolfière est soumis aux conditions météorologiques. En cas d'annulation pour raisons météo, il sera reporté selon disponibilités dans la limite de validité du lot, sans que cela ne puisse faire l'objet d'une réclamation.**

- Si le séjour en Tiny House a été entièrement consommé et que le vol est annulé pour raisons météo, un nouveau vol sera proposé mais l'hébergement associé restera à la charge du gagnant.**
- Il est donc conseillé de prévoir le vol en montgolfière le premier jour du séjour afin de pouvoir le reporter durant les nuitées restantes en cas d'annulation météo.
- Le transport jusqu'au lieu d'hébergement et le lieu de départ du vol en montgolfière reste à la charge du gagnant
- Les repas et toutes autres prestations non mentionnées dans le lot ne sont pas inclus

## **Article 5 - Désignation du gagnant**

- Un tirage au sort sera effectué parmi l'ensemble des participants valides (Facebook + Instagram confondus)
- Le gagnant sera contacté par message privé sur le réseau social utilisé pour participer, sous 48h maximum suivant le tirage
- Le gagnant dispose de 7 jours calendaires pour confirmer sa participation et communiquer ses coordonnées complètes
- En l'absence de réponse dans ce délai, le lot sera considéré comme refusé et un nouveau tirage au sort sera effectué

## **Article 6 - Remise du lot**

- Le gagnant recevra un bon cadeau par email précisant les modalités de réservation
- La réservation devra être effectuée par le gagnant directement auprès de l'organisateur
- Le bon cadeau est nominatif et pourra faire l'objet d'une vérification d'identité

## **Article 7 - Utilisation de l'image du gagnant**

En participant, le gagnant autorise l'organisateur à utiliser son prénom pour annoncer les résultats du jeu sur les réseaux sociaux et le site internet, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que la remise de son lot.

## **Article 8 - Données personnelles**

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu-concours sont destinées exclusivement à l'organisateur pour la gestion du jeu et la remise du lot. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en contactant : [camping@les5chateaux.com](mailto:camping@les5chateaux.com). Les données seront conservées pendant la durée du jeu et supprimées dans un délai de 3 mois après la remise effective du lot au gagnant.

## **Article 9 - Responsabilité**

L'organisateur ne saurait être tenu responsable :

- Des problèmes techniques liés aux réseaux sociaux (Facebook, Instagram) indépendants de sa volonté
- De l'impossibilité temporaire d'accès au jeu pour des raisons de maintenance ou de force majeure
- Des incidents pouvant intervenir lors de l'utilisation du lot par le gagnant
- Des conditions météorologiques empêchant la réalisation du vol en montgolfière

## **Article 10 - Modification et annulation**

L'organisateur se réserve le droit, en cas de force majeure, de modifier, prolonger, écourter ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

## **Article 11 - Fraude**

Toute participation frauduleuse (utilisation de faux comptes, participation automatisée, etc.) sera éliminée sans préavis.

## **Article 12 - Litiges**

Le présent règlement est soumis au droit français. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement sera soumis aux tribunaux compétents.

## **Article 13 - Acceptation du règlement**

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

## **Article 14 - Dépôt du règlement**

Le présent règlement est disponible sur notre site internet [www.campingle5chateaux.com](http://www.campingle5chateaux.com). Une copie du règlement peut être adressée gratuitement à toute personne qui en fait la demande par email à : [camping@les5chateaux.com](mailto:camping@les5chateaux.com).